



SOCIÉTÉ FERMIÈRE DU CASINO MUNICIPAL DE CANNES

1 casino, 3 hôtels avec plage, 7 restaurants

Communiqué

Projet d'acquisition des parts sociales de la société CG Capital par la Société d'Exploitation de l'Hôtel Carl Gustaf Saint-Barthélemy

Le conseil d'administration de la Société Fermière du Casino Municipal de Cannes (la « Société »), réuni le 15 avril 2024, a autorisé le projet d'acquisition, par sa filiale la Société d'Exploitation de l'Hôtel Carl Gustaf Saint-Barthélemy, auprès de la Société Compagnie Financière Roger Zannier, de l'intégralité des parts sociales de la société CG Capital, crédit-preneur des murs de l'Hôtel Barrière Le Carl Gustaf Saint-Barthélemy et propriétaire des murs de l'hôtel Le Normandie situé à Saint-Barthélemy. La réalisation de ce projet, envisagée d'ici le 30 avril 2024, est subordonnée à plusieurs conditions suspensives, dont l'obtention de consentements de la part de tiers.

La valeur assignée à ces actifs a été fixée à 36 millions d'euros, de laquelle seront déduites les dettes à la date de réalisation, correspondant à un prix estimé à environ 20 millions d'euros. Ce projet d'acquisition permettrait à la Société de devenir, par le biais de sa filiale, propriétaire des murs de l'Hôtel Barrière Le Carl Gustaf Saint-Barthélemy en exerçant l'option d'achat incluse dans le crédit-bail. Le Groupe SFCMC se doterait ainsi des moyens d'optimiser les investissements qu'il a réalisés sur ces immeubles au cours des dernières années.

Le 15 avril 2024